

<http://gec.venissieux.org/PLAN-DE-DEPLACEMENT-URBAIN-PDU>



PLAN DE DÉPLACEMENT URBAIN (PDU)

- Lettre des élus -



Date de mise en ligne : mercredi 5 avril 2017

Copyright © Elus communistes et apparentés de Venissieux - Tous droits

réservés

Les transports publics sont la clé de l'accès à l'emploi, de la lutte contre les fractures territoriales, du désenclavement des quartiers, des déplacements entre périphéries et centre, et aussi entre les villes de première et deuxième couronne, d'un cadre de vie durable et moins stressant.

Il ne faut pas qu'au tout-voiture se substitue, la tentation d'un accès de ville payant, synonyme de nouvelles inégalités.

C'est dire l'importance du projet de plan de déplacements urbains de l'agglomération lyonnaise 2017-2030. Il fixe différents objectifs : atteindre 35% de déplacements en voiture et deux roues motorisées, 35% à pied, 22% en transports collectifs, et 8% en vélo. Des impératifs de santé publique, de cohésion sociale, de mobilité, figurent dans ce projet, afin de dessiner une métropole plus humaine, et plus accessible.

Malgré des grandes lignes assez fédératrices, ce PDU manque cruellement d'ambition, au sujet du développement des transports en commun. Il faut faire plus, afin de démocratiser l'agglomération, et non de la privatiser, par des péages.

Le PDU mentionne la perspective d'une nouvelle porte d'entrée sud, sans en dire plus, ni sur le lieu, ni sur le comment, alors que le parc relais de la gare de Vénissieux est déjà saturé.

Deux points clés sont également passés sous silence : le déclassement de l'autoroute A6/A7, et l'anneau des Sciences. Le boulevard Laurent Bonnevey mérite une réflexion approfondie, que le PDU ne laisse pas présager. Nous voulons en faire un axe apaisé, avec une ligne de mode doux, pour gommer cette fracture territoriale.

L'enjeu du rail n'est pas suffisamment considéré. Nous n'avons pas de certitude d'accord entre la SNCF et la Métropole pour le renforcement de la ligne Lyon-Grenoble, que nous défendons. De même, la gare de Vénissieux ne figure pas dans le PDU. La présence de la ligne de métro D, de la ligne de tramway T4 et le programme Coeur de ville, confèrent pourtant au secteur, une importance particulière, pour polariser le développement urbain. La concentration des entreprises dans l'Est Lyonnais, mériterait un réel maillage de transports en commun, tout comme nous maintenons notre volonté de boucler le Boulevard Urbain Est. Il faut renforcer les connexions, entre l'emploi et les populations.

Enfin, je m'oppose à l'idée de rendre payants les parcs relais, car cela ne fera que renforcer le trafic urbain, inciter les automobilistes à chercher des places gratuites ailleurs, et à saturer le stationnement aux alentours.

Les tarifs doivent être modulés en fonction de la longueur du trajet avec le ticket séquentiel. De même, la gratuité des transports publics, pour les chômeurs en recherche d'emploi, les étudiants, les anciens combattants, doit être envisagée.

Les politiques tarifaires se doivent d'intégrer une dimension sociale et instaurer, à terme, un droit au transport pour tous.